



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Morts de la rue

Question au Gouvernement n° 1652

Texte de la question

MORTS DE LA RUE

Mme la présidente . La parole est à Mme Katiana Levavasseur.

Mme Katiana Levavasseur . En 2025, selon le Collectif les Morts de la Rue, au moins 929 personnes sans domicile sont mortes dans notre pays. Ces près de 1 000 morts, dans la rue, dans une voiture, dans un abri de fortune, parfois dans l'indifférence la plus totale, ne sont pas que des chiffres. Ce sont des vies brisées de concitoyens, des hommes et des femmes qui ont fini par mourir dehors, dans un pays qui dépense toujours plus mais semble de moins en moins capable de protéger les siens.

Il s'agit d'un drame national qui dit quelque chose de l'état du pays, qui dit l'échec d'un État laissant trop souvent les associations seules en première ligne, l'épuisement des travailleurs sociaux, l'impuissance et la saturation du 115, la solitude des maires, confrontés à des situations humaines dramatiques mais parfois privés des moyens d'y faire face. Le plus insupportable est que, parmi ces morts, figurent des enfants, des tout-petits de moins de 4 ans comme des adolescents. Comment l'accepter ?

Depuis des années, les gouvernements annoncent des plans, des crédits, des dispositifs. Pourtant, le nombre de morts continue d'augmenter : celui de 2025 est déjà supérieur à celui de 2024. En 2017, Emmanuel Macron affirmait qu'il ne voulait plus voir de femmes et d'hommes dormir dans les rues. Neuf ans plus tard, cette promesse résonne comme le symbole d'une parole présidentielle déconnectée du réel, composée de grandes déclarations et d'annonces sans lendemain. Au bout du compte, des Français meurent toujours dehors.

Vous nous opposerez peut-être les 203 000 places d'hébergement d'urgence financées par l'État. Toutefois, entre la saturation du 115, la pression migratoire sur les dispositifs d'accueil et les 350 000 personnes sans domicile du pays, le compte n'y est pas. La rue continue de tuer, par le froid, par la chaleur, par la maladie, par la violence, par l'isolement, mais aussi par l'abandon.

Cette situation appelle autre chose que des éléments de langage. Le gouvernement entend-il enfin faire de la protection de nos compatriotes sans abri une priorité nationale ? Quelles mesures compte-t-il prendre pour soutenir les acteurs de terrain, garantir la mise à l'abri des plus vulnérables et permettre enfin une sortie durable de la rue ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

M. Vincent Jeanbrun, *ministre de la ville et du logement* . Comme vous l'avez dit, madame la députée, il y a dans notre pays des choses qui ne sont pas acceptables. La rue tue, elle tue trop et il va sans dire que chacune de ses victimes est une victime de trop. Depuis 2017, les gouvernements successifs ont accru les moyens. Les budgets ont augmenté de plus de 60 % et le nombre de places destinées à accueillir celles et ceux qui sont en difficulté pour se loger ou qui ont besoin d'être protégés, de 55 %.

Je vous remercie donc d'avoir posé cette question, d'insister sur la nécessité de rester mobilisés sur ce sujet majeur et d'avoir rappelé que le mot « fraternité », inscrit au mur de l'hémicycle, n'est pas un vain mot. Je vous remercie aussi par avance de le rappeler à vos collègues (*L'orateur désigne les bancs des groupes RN et UDR*), qui, au moment de l'examen du budget, ont déposé pas moins de quatre amendements visant à baisser de plus de 300 000 euros le financement de l'hébergement d'urgence, à diminuer le nombre de places et à réduire l'accompagnement. (Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR. – M. Gérard Leseul applaudit également. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)

M. Robert Le Bourgeois . Vous n'êtes pas crédible !

M. Vincent Jeanbrun, *ministre* . La campagne présidentielle qui arrive ne doit pas être un prétexte pour faire semblant. Comme vous avez systématiquement défendu la baisse des moyens de l'hébergement d'urgence, vous devriez réfléchir avant de poser ce genre de questions. Il y a ceux qui parlent, et ceux qui agissent ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR. – M. Jean Bodart applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [Mme Katiana Levavasseur](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1652

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et Logement

Ministère attributaire : Ville et Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 2026